

NERVAL ET LA SOURATE CORANIQUE *AL NŪR* (24;31) : UNE RENCONTRE MANQUÉE?

Gérard de Nerval, comme nombre d'écrivains-voyageurs de son temps, n'est pas arabophone ni donc familiarisé avec une lecture directe du *Coran* à l'inverse d'érudits comme les orientalistes Silvestre de Sacy en France ou William Lane en Angleterre. Il n'en est toutefois pas moins soucieux de décrypter la réalité du monde islamique avec comme viatique de lecture une sensibilité labile, un corpus orientaliste éclectique extrêmement fourni¹ associé à une certaine connaissance, fût-elle de seconde main, du Livre sacré de l'Islam².

Le présent article portera toutefois sur les causes d'un contresens. Nous voudrions interpréter les raisons pour lesquelles notre auteur n'a pas été en mesure de transcrire ou plutôt de citer correctement, dans l'appendice³ de son *Voyage en Orient*, le verset 24 de la Sourate 31 *Al Nūr*, l'un de ceux qui statuent sur le port du voile féminin. Loin de constituer une traduction directe de l'arabe, la version nervalienne se situe, ainsi, au terme d'une série de transcriptions fautives. Notre auteur, aidé sans doute par son complaisant ami Eugène de Stadler, traduit en effet un extrait du célèbre *Account of Manners and Customs of Modern Egyptians* de William Lane⁴, lequel transcrivait imparfaitement dans son propre livre la traduction coranique de son compatriote George Sale. Nous voudrions montrer que le « naufrage » sémantique dont témoigne le texte nervalien est non seulement imputable à des lacunes linguistiques mais également à des blocages voire à des tabous idéologiques, l'incapacité occidentale en particulier à assumer l'expression directe des mots de la chair et du désir. En effet, entre l'original coranique de départ et la version nervalienne s'interposent successivement la traduction édulcorée de George Sale et la censure subtile de William Lane, lequel recopie de manière fautive le texte de son compatriote en le purgeant de ses inconvenances. Il n'est à ce titre nullement anodin que ce soient les termes arabes *furjabūnna* (« sexe féminin » puis métaphoriquement « chasteté⁵ ») et '*awrat an-nisa*' (« zone de pudeur » féminine selon l'islamologue Baber Johansen⁶) qui ne passent pas le filtre successif des traductions/transcriptions. Aussi interrogerons-nous le sémantisme diffus de cette occultation. Ne serait-ce pas justement ces deux concepts symboliquement censurés par la pudibonderie occidentale qui informent paradoxalement sur certaines des motivations d'un périple en terre levantine : retour fantasmagique à un rapport déculpabilisé à la chair, matérialisme spirituel qu'un Islam utopique paraît incarner ? Certes, Nerval n'accordait peut-être qu'une importance relative à cette transcription coranique reléguée d'ailleurs dans les marges paratextuelles d'un appendice à la paternité auctoriale problématique. Il n'en reste pas moins que le problème linguistique qu'elle répercute a valeur heuristique, la lacune révélant paradoxalement le désir sociétal latent.

¹ Il serait fastidieux de mentionner ne serait-ce qu'une partie du corpus de lectures orientalistes de Gérard de Nerval. Relevons simplement ce témoignage significatif de Théophile Gautier, relatif au travail considérable de documentation effectué par notre auteur en vue de l'élaboration d'un drame consacré à la Reine de Saba qui ne vit jamais le jour : « On ne saurait imaginer ce que Gérard lut de livres, prit de notes et de renseignements pour cette pièce. La Bible, le Talmud, Sanchoniathon, Bérose, Hermès, George le Syncelle, toute la bibliothèque orientale de d'Herbelot y passèrent; tout fut consulté, jusqu'à l'histoire des soixante-dix rois préadamites et à la biographie de la dive Lilith, première femme d'Adam, pour bien prendre la couleur locale du sujet. », Théophile Gautier, *Notice* en tête de *Faust et le Second Faust de Goethe* traduit par Gérard de Nerval, Paris, Michel Lévy Frères, 1868, p. VII.

² Nous rappelons la définition élargie du terme Islam proposée par Dominique Sourdel : « Le mot *Islam*, au sens propre attitude religieuse de soumission à Dieu, caractérise la révélation monothéiste prêchée par Mahomet en Arabie au VII^e siècle, et répandue au cours des temps sur toute une partie des terres habitées. Il s'applique aussi à la *communauté* formée par les adeptes de cette foi, et à la *civilisation* qui en est issue. », dans Dominique Sourdel, *L'Islam*, Paris, PUF, col. « Que sais-je ? », 1968, p. 5.

³ Gérard de Nerval, « Appendice » du *Voyage en Orient*, dans *Œuvres complètes*, édition de Jean Guillaume et Claude Pichois, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. II (1984), p. 796.

⁴ E-W. Lane, *Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, 1, London, Cambridge editions, 1836, p. 220.

⁵ « *Furjabūnna* », substantif féminin pluriel, désigne littéralement le sexe féminin. Mis en relation avec son contexte, ce terme est susceptible de revêtir d'autres significations, en relation avec l'impératif de chasteté sollicité dans le verset.

⁶ Baber Johansen, « La traduction du Coran et les mantes des musulmanes », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°83-84, 1997, p. 196. Le terme « '*awra*' » signifie littéralement « nudité ». Associé à l'idée de honte, il est très clairement péjoratif. Selon certaines interprétations de ce concept important, tout le corps féminin pourra ainsi être déclaré '*awra* quand il n'est pas voilé.

PROLEGOMENES : EXEGESE ET TRADUCTION CORANIQUES

Selon l'un des spécialistes occidentaux du *Coran*, Baber Johansen, « Le *Coran*, comme tous les chefs-d'œuvre de la littérature humaine, est intraduisible⁷ ». Il relativise toutefois peu après une telle affirmation : « Sa traduction constitue pourtant, pour chaque génération, un nouveau défi, défi qui montre la nécessité d'acquiescer une nouvelle compréhension du texte coranique et de ses messages. » Avant de procéder à une analyse comparée de plusieurs transcriptions ou traductions du verset coranique en question, il nous semble fondamental de poser quelques brefs prolégomènes théoriques et culturels. Nous voudrions souligner, en premier lieu, qu'en raison de multiples facteurs, le message du *Coran* se dérobe nécessairement à toute tentative consistant à en circonscrire ou en arrêter définitivement le sens. Il faut en effet préciser d'emblée que la notion d'interprétation, avant celle de traduction, est au cœur de la culture islamique et ce, dès ses origines. Ce souci exégétique est conditionné en premier lieu par le caractère déficient de la langue arabe classique écrite ainsi que le précise Régis Blachère :

(L'arabe classique) note seulement le *ductus* ou schéma consonantique du mot et les trois voyelles longues *â, î, ê* [...] On conçoit les difficultés et les obscurités offertes par un tel système graphique⁸.

Cette particularité linguistique propre aux langues sémitiques qui rend nécessaire un travail d'interprétation se conjugue à la propension d'une révélation initialement orale à l'expression par l'image, jouant sur les reflets entre sens propre et sens figuré. Aux origines de l'Islam, avant même que ne soit envisagé de traduire le *Coran* dans une langue étrangère à l'arabe, les obscurités structurales du message exigèrent l'avènement de l'exégèse, discipline destinée à devenir la « reine » des « sciences du *Coran*⁹ ». Outre cette dimension proprement linguistique, il faut également souligner une autre difficulté propre à la lecture coranique : la prise en considération des circonstances, historiques ou personnelles, qui ont présidé à la révélation ou « descente » des versets, branche des sciences coraniques intitulée *asbâb al-nouz'oul*. Cet enjeu concerne tout particulièrement le verset 31 de la sourate 24 sur lequel portera notre attention, lequel doit être replacé dans son contexte de prédication. Certainement « descendu » lors de la période médinoise du prophète, il s'inscrit en effet dans un cadre polémique. Face aux calomnies propagées par les polythéistes qui visaient à entacher la réputation d'Aïcha, Mahomet est en effet amené à légiférer, statuant sur le voilement féminin dans la sphère privée. Tout en lavant son honneur à travers la disculpation de son épouse favorite, l'Envoyé s'efforce dans le même temps de soustraire les femmes de sa communauté aux soupçons malveillants. Dès lors, s'inscrivant dans une optique normative, l'interprétation de chaque terme ou concept coranique, parfois amené à fonder le droit jurisprudentiel musulman (le *fiqh*), revêt une importance fondamentale. Aussi les débats suscités par l'interprétation du verset 31 furent-ils constants, de la Révélation jusqu'à nos jours. Il serait illusoire de vouloir en opérer ici la recension et tel n'est pas le propos du présent article¹⁰.

Si les controverses internes à l'*oumma*¹¹ portant sur le statut et la valeur de ce verset contribuèrent donc à en complexifier l'interprétation, que dire encore des divergences consécutives aux traductions du texte arabe en langues étrangères ? L'acte de traduire, en effet,

⁷ *Ibid.*, p. 195.

⁸ Régis Blachère, *Le Coran*, Paris, PUF, 1966, p. 66.

⁹ *Ibid.*, p. 74.

¹⁰ La prescription a-t-elle valeur universelle ? Intemporelle ? Quelles seraient les limites assignées à l'*'awra* ? Tels sont quelques-uns parmi les nombreux points d'achoppement sur lesquels la communauté des croyants a pu débattre à propos de ce verset, lequel dialogue avec d'autres passages coraniques ainsi qu'avec les *hadiths*. La bibliographie à ce sujet est pléthorique : nous nous contenterons de mentionner ici l'ouvrage de synthèse de Sami Aldeeb Abu-Salih *Le Voile dans l'Islam*, Genève, Centre de droit arabe et musulman, 2016.

¹¹ Communauté des croyants.

n'est nullement anodin et se charge lui aussi d'un indéniable poids idéologique et culturel. A titre d'exemple, ainsi que nous le verrons, il est révélateur que le substantif *furujabûnna*, lequel désigne littéralement le sexe féminin puis, par métaphore et en relation avec son contexte, la chasteté, ait tantôt été traduit par le pudique et métaphorique « *modesty* » anglais au XVIII^e siècle, puis par un tout littéral « sexe » selon Jacques Berque au XX^e siècle.

Pour conclure ce trop bref aperçu, il nous faut donc affirmer que si toute lecture coranique s'apparente structurellement à une forme d'exégèse pour des raisons initialement linguistiques, la densification voire l'opacification de son message peut également relever d'enjeux à caractère idéologique. Certes, toute lecture du *Coran* est déjà nécessairement interprétative mais les *infidélités* au texte source n'ont pas toutes la même valeur ni le même degré de gravité. C'est dans une telle perspective que nous voudrions envisager la nature des contresens commis par Nerval quand il cite la sourate *Al Nûr* en la traduisant de l'anglais. A ce titre, il est significatif que ce soit à travers la traduction de ce verset tant commenté par l'exégèse islamique et soumis à une lecture plurielle voire conflictuelle que s'exprime comme en miroir l'impensé idéologique européen à travers le détour ethnoculturel. Il est évident que notre propos portera donc bien moins sur le contexte culturel authentiquement islamique, ici subrepticement évoqué, que sur un certain déterminisme idéologique européen, lequel transparait voire se trahit à travers des choix de transcription/traduction significatifs.

DU CORAN À NERVAL : CONTRESENS ET SOUS-TRADUCTION

Indépendamment de toute intention polémique, sans vouloir statuer sur les choix de traduction opérés, nous tenterons tout d'abord de comparer la traduction en français de la sourate *Al Nûr* (24 ; 31) par Jacques Berque, considérée par les orientalistes comme l'une des plus pertinentes¹², à celle proposée par Nerval. Après avoir cité *in extenso* les deux versions de manière successive et avoir procédé à la glose de certains concepts importants dans le texte de Berque, nous nous livrerons à une analyse comparative séquencée sous forme tabulaire (Tableau n°1). Nous nous permettrons alors de surligner les passages où les divergences sont les plus flagrantes et tenterons de nous interroger sur les raisons de tels écarts.

Appendice du Voyage en Orient :

Dites aux femmes des croyants qu'elles doivent commander à leurs yeux et préserver leur modestie de toute atteinte ; qu'elles ne doivent point faire voir d'autres ornements que ceux qui se montrent d'eux-mêmes : qu'elles doivent étendre leurs voiles sur leurs seins, et ne montrer leurs ornements qu'à leurs maris, ou à leur père ou au père de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes de ceux-ci, ou à ceux des esclaves qu'elles possèdent, ainsi qu'aux hommes qui les servent et n'ont besoin ni de femmes ni d'enfants¹³.

*Traduction par Jacques Berque*¹⁴ :

Dis aux croyantes de baisser les yeux et **de contenir leur sexe** (Le texte arabe contient le mot *furujabûnna* : « sexe féminin ») ; de ne pas faire montre de leurs agréments¹⁵, sauf ce qui

¹² En suivant l'exemple de Baber Johansen, nous avons choisi la traduction de Jacques Berque dont la dernière édition remonte à 1990. Cette version présente l'avantage de proposer au terme français unilatéral de « voile » l'alternative d'une série de synonymes différents, distinguant en particulier usage privé et public, matérialité vestimentaire et virtualités symboliques. Cette déclinaison en avatars à partir du motif subsumant du voile correspond d'ailleurs à la leçon du *Coran*, le motif se déclinant en mots distincts lesquels recouvrent des réalités sensiblement différentes. On pourra en effet distinguer entre le *kbimâr* (« fichu » dans la traduction de Berque) présenté dans la sourate 24 *Al Nûr*, le *hidjâb* (« rideau ») et le *djilbâb* (« mante ») motifs présents dans la sourate 33 *Al Ahzâb*, respectivement versets 53 et 59.

¹³ « Appendice », *Voyage en Orient*, NPI II, p. 796.

¹⁴ *Coran*, Essai de traduction par Jacques Berque, Paris, Albin Michel, 1990, (2^e édition revue), p. 375.

en émerge, de rabattre leur **fichu** (*khimâr*: « voile » au sens matériel du terme) sur les échancrures de leur vêtement. Elles ne laisseront voir leurs agréments qu'à leur mari, à leurs enfants, à leurs pères, beaux-pères, fils, beaux-fils, frères, neveux de frères ou de soeurs, aux femmes (de leur communauté), à leurs captives, à leurs dépendants hommes incapables de l'acte, ou garçons encore ignorants de l'**intimité des femmes** (*'awrat an-nisa'*: « intimité » ou « zone de pudeur » féminine). Qu'elles ne piaffent pas pour révéler ce qu'elles cachent de leurs agréments.

Tableau n°1

1	Jacques Berque	Dis aux croyantes de baisser les yeux [...]
	Gérard de Nerval	Dites aux femmes des croyants qu'elles doivent commander à leurs yeux [...]
2	B.	[...] et de contenir leur sexe [...] ¹⁶
	N.	[...] et préserver leur modestie de toute atteinte [...]
3	B.	[...] de ne pas faire montre de leurs agréments, sauf ce qui en émerge [...]
	N.	[...] qu'elles ne doivent point faire voir d'autres ornements que ceux qui se montrent d'eux-mêmes [...]
4	B.	de rabattre leur fichu ¹⁷ sur les échancrures de leur vêtement
	N.	qu'elles doivent étendre leurs voiles sur leurs seins
5	B.	Elles ne laisseront voir leurs agréments qu'à leur mari, à leurs enfants, à leurs pères, beaux-pères, fils, beaux-fils, frères, neveux de frères ou de soeurs, aux femmes de leur communauté, à leurs captives [...]
	N.	et ne montrer leurs ornements qu'à leurs maris, ou à leur père, ou au père de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs soeurs, ou aux femmes de ceux-ci, ou à ceux des esclaves qu'elles possèdent [...]
6	B.	à leurs dépendants incapables de l'acte ou garçons encore ignorants de l'intimité ¹⁸ des femmes .
	N.	ainsi qu'aux hommes qui les servent et n'ont besoin ni de femmes ni d'enfants ¹⁹ .

Des trois termes ou concepts fondamentaux mis en relief dans ce verset coranique très commenté par l'exégèse, c'est-à-dire *furujabûnna* « sexe », *khimâr* « voile » au sens matériel de tissu, « fichu » selon Berque, et *'awrat an-nisa'* « zone de pudeur » selon Baber Johansen, « intimité » selon Berque, seul le détail matériel, vestimentaire, explicite de *khimâr* a surnagé dans la transcription nervalienne. De manière significative, ce sont les micro-séquences 2 et 6 de notre tableau où Nerval semble s'écarter le plus d'une traduction fidèle du *Coran* si tant est qu'une telle expression pût avoir un sens. Comment justifier l'abolition des deux autres notions ? De fait, Nerval, aidé ou suppléé par Eugène de Stadler, s'est basé sur un passage de l'auteur britannique William Lane, lequel cite en apparence *in extenso* la traduction de son compatriote et aîné George Sale qui propose déjà, ainsi que nous allons tenter de le montrer, une traduction édulcorée de

¹⁵ « Agréments » est à entendre au sens d'appas.

¹⁶ Le texte arabe présente donc ici le concept fondamental de *furujabûnna*, littéralement « sexe féminin ».

¹⁷ En traduisant de cette manière l'arabe *khimâr*, Berque a soin d'insister sur le caractère spécifiquement vestimentaire du voile désigné par le mot.

¹⁸ Berque traduit par « intimité » l'expression arabe *'awrat an-nisa'* dont Baber Johansen souligne l'importance dans le texte coranique et qu'il définit par « zone de pudeur ».

¹⁹ C'est dans ce passage que les différences entre Berque et Nerval paraissent de la manière la plus évidente. Nous envisagerons d'en déterminer les causes au moins autant idéologiques et culturelles que linguistiques.

l'original arabe. Entre ce qui aurait consisté en une traduction « satisfaisante » du *Coran* et la version proposée par Nerval, les contresens et sous-traductions sont, en effet, imputables du moins en partie à un travail successif de discrétion pudibonde de la part des deux textes intermédiaires en anglais. Certes, c'est bien aussi la faiblesse linguistique d'un Nerval/Stadler qui a été cause d'une partie des malentendus ; toutefois, sous-traductions et contresens ont été rendus possibles par l'ambiguïté volontairement entretenue dans les phases intermédiaires. Nous nous proposons donc à présent de reconstituer les chaînons manquants du processus de traduction/transcription en insistant sur les deux micro-séquences 2 et 6 de notre tableau n°1.

UNE SUITE D'ERREURS : PUDIBONDERIE ET TABOU CULTUREL

Tableau n°2

Jacques Berque	contenir leur sexe ²⁰
George Sale	preserve their modesty
William Lane	preserve their modesty ²¹
Gérard de Nerval	préservier leur modestie de toute atteinte

Comment expliquer ce glissement d'une désignation explicitement sensuelle, que Berque se permet de traduire crûment par le terme « sexe²² » ou qu'un Blachère a pu traduire en 1980 par la périphrase moins anatomique « être chaste », au vague *modesty* anglais puis au français « modestie » ? Il faut comprendre qu'en traduisant *furujabûnna* par *modesty*, l'arabisant Sale joue sur la polysémie du terme anglais, lequel pouvait également revêtir, dans une acception littéraire et archaïque, le sens de chasteté, proche de « *chastenes*²³ ». Ce choix de traduction qui élude toute crudité et corporalité n'est d'ailleurs pas nécessairement inapproprié et ne trahit pas fondamentalement la polysémie du terme arabe *furujabûnna*, laquelle fait jouer en miroir sens propre et sens figuré²⁴. En désincarnant la lettre coranique, Sale, que recopie à l'identique Lane, n'effectue donc pas de véritable contresens, mais l'ambiguïté voulue de sa traduction rend possible l'erreur dans laquelle Nerval/Stadler tombent, jugeant d'ailleurs opportun d'adjoindre au complément direct « modestie » le complément indirect « de toute atteinte », dénaturant ainsi radicalement la lettre originale. La déperdition sémantique est encore plus flagrante en ce qui concerne la notion de « zone de pudeur » féminine, en arabe « *awrat an-nisa'* », concept « fondamental » selon Johansen pour interpréter à sa juste valeur le message d'un verset qui statue pour partie sur la fonction du voile. Comparons encore une fois les quatre versions en ce qui concerne la séquence n°6 de notre tableau n°1.

Tableau n°3

J. Berque	à leurs dépendants, hommes incapables de l'acte ou garçons encore ignorants de l'intimité ²⁵ des femmes.
G. Sale	or unto such men as attend them, and have no need of women or unto children who distinguish

²⁰ Rappelons qu'il s'agit de traduire le terme arabe *furujabûnna* : « sexe » puis, en relation avec son contexte et métaphoriquement, « chasteté ».

²¹ E-W. Lane, ouvr. cit., p. 220.

²² Il y aurait certes beaucoup à dire sur la validité d'une traduction aussi brutale et qui élude quant à elle la dimension métaphorique du texte coranique.

²³ Le dictionnaire *Robert et Collins* mentionne cette acception littéraire et archaïsante du terme, proposant comme synonyme « *chasteness* », c'est-à-dire chasteté.

²⁴ On pourrait même affirmer que la chasteté morale recommandée aux femmes va ici de pair, d'une certaine manière, avec la chasteté linguistique du texte sacré, les mots ayant davantage valeur suggestive que nominative.

²⁵ Rappelons qu'il s'agit de traduire l'expression '*awrat an-nisa'*, « zone de pudeur » féminine.

	not the nakedness of women. And let them [...] ²⁶
W. Lane	« or unto such men as attend [them] and have no need [of woman] or unto children : » « and let them [...] »
Gérard de Nerval	Ainsi qu'aux hommes qui les servent et n'ont besoin ni de femmes ni d'enfants

Au niveau de cette micro-séquence, on peut identifier une importante différence entre les deux versions anglaises. Lane, qui affirme un peu plus loin dans son texte procéder à une citation de la traduction coranique de Sale (« Sale's translation²⁷ »), semble se livrer à une copie *in extenso* de l'ouvrage de son compatriote, l'usage des guillemets établissant d'ailleurs ce statut textuel par un signe typographique. Il y a donc tout lieu de penser qu'il n'a pas lui-même, quoiqu'arabophone, traduit ce passage coranique mais qu'il se contente de recopier la traduction canonique de son prédécesseur. Comment alors justifier les divergences, ces lacunes ou ellipses fondamentales que l'on perçoit entre les deux versions ? Lane, en effet, supprime intégralement la relative « who distinguish not the nakedness of women²⁸ » surlignée dans notre tableau n°3. S'il procède donc à une ellipse, il ne cache pas absolument à son lecteur son procédé de troncation citationnelle. Achévant de manière abrupte sa période par un double point, fermant puis rouvrant les guillemets, poursuivant son propos sans mettre une majuscule au *a* de « and », William Lane exhibe pour ainsi dire la faille, signe peut-être d'un malaise, hésitation entre respect scrupuleux des codes typographiques de citation et impossibilité d'exhiber une réalité trop crue. Pourquoi a-t-il jugé bon de passer sous silence la précision coranique relative à l'interlope « zone de pudeur féminine » ? L'omission bouleverse à l'évidence le sens du message coranique, voilant des mots qu'une pudeur déjà pré victorienne ne saurait peut-être plus tolérer. A-t-on réellement changé d'époque entre les années 1730 et 1830 ?²⁹ La pudibonderie interdit-elle désormais la mention du mot « *nakedness* » : nudité, lequel traduit déjà imparfaitement l'original arabe '*awrat an-nisa*' « zone de pudeur ». Ou alors paraîtrait-il indécent d'avouer que certains enfants (« *children* »), certes avancés en âge, pussent se trouver émus par le dévoilement du corps féminin ?

La crevasse textuelle pourrait être également imputable à la différence de statut revêtue par les deux ouvrages. Alors que Sale procède à une traduction, Lane propose un livre nettement plus chargé de son *ethos* d'auteur, fût-il de pure convention. À ce titre, les choix qu'il opère relèvent de sa responsabilité. En tout état de cause, la sous-traduction coranique de Sale est devenue mensonge par omission pour William Lane, gommage explicite de désignations à caractère explicitement sensuel décidément impropres à la mise en mots britannique, du moins dans le cadre d'un tel ouvrage à visée en partie didactique. Certes, en commettant un contresens manifeste, Nerval échoue à restituer le sens du message coranique. Toutefois, il est important de noter qu'un tel contresens, s'il est imputable aux piètres capacités anglicistes de notre auteur ou de son acolyte, n'a pu exister qu'en raison du processus d'opacification volontaire établi par les couches intermédiaires de traduction.

S'il pourrait paraître anodin ou oiseux de mettre l'accent sur des détails paratextuels, n'ayant en apparence qu'une importance limitée dans les rapports que Nerval a pu entretenir avec le texte ou l'esprit coranique, il nous semble toutefois que cette déperdition sémantique est révélatrice d'une forme de malaise occidental dont l'Angleterre n'aurait pas seule le monopole. Il est manifeste qu'un tel malaise a partie liée, par voie de conséquence, avec certaines des motivations expliquant l'engouement fantasmé de tout un continent pour l'Orient : horizon idéal, ailleurs

²⁶ Nous nous autorisons à procéder à la traduction suivante de l'énoncé de Sale : « [...] ou à leurs servants qui n'ont nul besoin des femmes, ou aux enfants qui n'ont nulle conscience de la nudité des femmes [...] »

²⁷ E-W. Lane, ouvr. cit., p. 221.

²⁸ Littéralement : « qui ne distinguent pas (= n'ont nulle conscience de) la nudité des femmes. »

²⁹ Rappelons que George Sale est le premier traducteur du *Coran* en langue anglaise, en 1734. William Lane publie, quant à lui, ses travaux en 1836 tandis que Victoria monte sur le trône en 1837.

utopique de la sensualité. Cette réticence européenne à *expliciter* les mots du corps, de la chair, du désir est révélatrice de la fausse prudence d'une époque et d'une civilisation qui pose la sexualité comme un tabou, réservant de plus en plus au domaine strictement médical le soin d'en établir les règles³⁰. Alors que les partisans de l'ordre moral grossissent leurs rangs, les sociétés occidentales laissent pourtant se développer de manière croissante des pratiques sexuelles tarifées dont on ne parle guère, la prostitution étant qualifiée par Nerval de manière significative de « lèpre » de « la société européenne³¹ ». Il est à ce titre hautement significatif que ce soit à partir d'une réflexion sur le voilement féminin oriental que l'impensé occidental se dévoile en creux. L'Orient revêt bien dès lors cette fonction de « révélateur des fantasmes et des désirs inassouvis du Blanc d'Occident³² » que lui assigne Alain Corbin.

L'ORIENT OU LES AILLEURS SENSUELS : L'UTOPIE D'UNE DÉCULPABILISATION

Les diverses possessions coloniales (européennes) semblaient proposer une sexualité d'un type différent, peut-être plus libertine et moins chargée de péché³³.

Edward Saïd dans *L'Orientalisme* souligne ici avec pertinence l'une des virtualités dont est porteur cet Orient fantasmagique que les Européens visitent de plus en plus au XIX^e siècle. Autre monde chargé de tous les fantasmes d'une utopie des sens, l'Orient allégorise le désir occidental d'une restauration de l'antique liaison entre sensualité et sacralité, symboliquement brisée par le christianisme. Certes, selon les voyageurs, les nuances peuvent être de taille : il faut par exemple distinguer les « gamahuchades » d'un Flaubert³⁴ nostalgique de la courtisane grecque et les noces mystiques rêvées par les saint-simoniens entre la femme-Orient et l'homme-Occident. Bien différents sont encore les motifs de voyage de la comtesse de Gasparin pénétrée d'évangélisme et de solidarité féminine³⁵. Au demeurant, l'Orient apparaît bien globalement au tournant du XIX^e siècle comme l'impensé du désir occidental, véritable réservoir à fantasmes. Significatifs sont les termes du préambule consacré par Champfleury dans son *Musée secret de la caricature* à la définition du caractère spécifique des Turcs, fusion des contraires, en particulier en ce qui concerne ce sulfureux sujet de la sensualité :

Qui veut bien connaître les Turcs ? Les voici bien différents de l'idée qu'on s'en est faite. C'est un peuple d'antithèses : braves et poltrons, actifs et paresseux, libertins et dévots, sensuels et durs, recherchés et grossiers, sales et propres, conservant dans la même chambre des roses et un chat mort³⁶.

Nerval, bien entendu, ne déroge pas à cette règle. Son périple en terre levantine est placé de part en part sous l'égide de Vénus : patiente entreprise consistant à déceler à travers et non pas derrière un Islam conservateur les traces préservées de l'antiquité païenne. De la marionnette phallique Caragueuz à Abdul-Medjid, sultan turc qui consacre l'hymen avec une jeune vierge au terme du mois sacré de Ramadan, l'Orient nervalien, contournant le péché originel, est tout entier porteur d'une leçon sensualiste. Nul doute que cette utopie d'une sexualité sacrée ne se

³⁰ Alain Corbin, s'inscrivant dans le prolongement de *l'Histoire de la sexualité* de Michel Foucault témoigne de cette profusion de la terminologie médicale visant à classer ainsi qu'à hiérarchiser les comportements sexuels, (Alain Corbin, « La Rencontre des corps », *Histoire du corps II. De la révolution à la grande guerre*, Paris, Seuil, 2005, p. 151-219.)

³¹ « [...] la prostitution, cette autre forme de l'esclavage, dévore comme une lèpre la société européenne. », (NPI II, p.794.)

³² Alain Corbin, *ouvr. cit.*, p. 197.

³³ Edward Saïd, *L'Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2003 [1978, 1995], p. 331.

³⁴ L'épisode de la rencontre entre Flaubert et la courtisane égyptienne Kutchuk Hanem à Esné est devenu très célèbre après qu'Edward Saïd l'a érigé en « prototype » du « rapport de forces entre l'Orient et l'Occident ». (Edward Saïd, *ouvr. cit.*, p. 36) Toutefois, il nous semble important de préciser que l'attrait exercé par cette dernière relève également d'une forme de distance, fantasme nostalgique attaché au mythe de la courtisane antique dont Rhodope représente le parangon.

³⁵ Valérie Boissier, comtesse de Gasparin est l'auteure de deux récits de voyage orientaux : *Journal d'un voyage du Levant*, seconde édition, 3 vol., Paris, Ducloux, 1850 et *A Constantinople*, Lévy, Paris, 1867.

³⁶ Champfleury, *Musée secret de la caricature*, Paris, Dentu, 1888, p. 1.

positionne en contrepoint à un catholicisme longtemps conçu par notre auteur comme une religion « sévère³⁷ ». À ce titre, le parallèle effectué par le diariste à Stamboul entre Orient et Occident est édifiant :

L'Orient a d'autres idées que nous sur l'éducation et sur la morale. On cherche là à développer les sens, comme nous cherchons à les éteindre³⁸.

Toujours est-il que la greffe ne prend pas. Le périple levantin à la recherche du « féminin céleste³⁹ » se traduit par une série d'échecs. « Mariages manqués⁴⁰ » avec les prétendantes du beau sexe cophte au Caire, « fièvres de Syrie⁴¹ » qui mettent un terme à l'idylle entamée avec l'*akkalé* druse Saléma, le geste d'approche à destination de l'intimité féminine avorte immanquablement. Un tel fiasco est sans doute imputable à un indépassable flottement axiologique : s'agit-il, ainsi, de poser comme parangon les amours toutes néoplatoniciennes de Polyphile et Polia citées dans l'*Introduction* du *Voyage* ou encore celles, absolument chastes, de Medjnoun et Leila ? Faut-il, à l'inverse, en assumer la part physique, à l'instar du sultan turc ou d'Adoniram ? L'ambiguïté n'est jamais véritablement levée et conduit à la profusion de figures oxymoriques au fil du texte: Caragueuz, pantin ithyphallique, est ainsi « victime de sa chasteté⁴² » ; quant aux femmes du Caire enveloppées dans leur *habbarah*, ce sont des « nonnes gracieuses et coquettes⁴³ ». Pas plus que son contemporain William Lane, Nerval n'échappe donc au déterminisme occidental qui le place tragiquement à distance de l'innocence païenne fantasmée. Si le déplacement géoculturel représente pour lui l'occasion de s'évader des rets d'une identité que la France cartésienne et pudibonde a aliénée, il n'est cependant pas sans savoir à quel point il est illusoire « de vouloir faire le Turc quand on n'est qu'un simple Nazaréen d'Europe⁴⁴ ».

Ainsi, sitôt amorcé le geste de dévoilement renouvelé de l'impétrant aux mystères isiaques, il est indispensable au voyageur de restaurer les cloisons protectrices qui mettent à distance l'objet féminin sacré menacé de profanation⁴⁵. *Habbarah*, *feredjé*, *harems*, *moucharabiehs* et autres murs de tissu ou de pierre qui s'entrouvrent puis se referment sont autant d'occasions pour lui de jouer avec cet interdit qui l'opprime sans pour autant se livrer entièrement à l'illusion⁴⁶.

L'ÉPREUVE DU RÉEL

Pour revenir à la sourate coranique *Al Nûr*, il est donc assez frappant de constater que ce sont ces deux concepts problématiques pour une certaine Europe pudibonde : la dyade « sexe »/« chasteté » (*furujabûnna*), ainsi que la « zone de pudeur » féminine (*avrat an-nisa'*) qui n'ont pas pu traverser les filtres successifs de traductions/transcriptions de l'arabe en français, *via*

³⁷ Dès l'*Introduction* du voyage, Nerval fait état en Grèce d' « un monde plein de la loi d'un Dieu sévère », (NPI II, p. 239.)

³⁸ *Ibid.*, p. 642.

³⁹ *Ibid.*, p. 248.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 315.

⁴¹ *Ibid.*, p. 600.

⁴² *Ibid.*, p. 643.

⁴³ *Ibid.*, p. 260. C'est sans doute également dans une telle perspective qu'il faut interpréter l'enjeu d'une des dernières acquisitions faites par Nerval à Constantinople : une potion aphrodisiaque adressée « à des Turcs qui avaient acquis un certain âge » (*Ibid.*, p. 781). Or, le diariste de préciser aussitôt qu'un tel stimulant s'inscrit dans une finalité religieuse : la fête du *Bairam* dans laquelle la sexualité est intégrée au rituel. Les propos du voyageur sont on ne peut plus explicites : « Or chaque mari est forcé lorsque se dessine la dernière échancre de la lune du Bairam, de remplir ses devoirs les plus graves... Il en est pour qui les ébats de Caragueuz n'ont pas été une suffisante excitation. » Quel usage le voyageur a-t-il réservé à la précieuse liqueur ? C'est ce que le texte ne nous précise cependant pas.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 507.

⁴⁵ Voir à ce sujet l'article de Patrick Née « De quel voile s'enveloppe le *Voyage en Orient* de Nerval ? », *Littérature*, vol. 158, n°2, 2010, p. 75-91. Il est évident que la récurrence d'un tel motif relève également d'enjeux psychanalytiques. Dans le cadre du présent article, nous n'avons ni pu ni voulu étudier cet aspect au demeurant incontestable.

⁴⁶ Michel Brix considère avec raison que le voile est le « leitmotiv » du voyage en Orient nervalien. (Michel Brix, « Nerval et les anamorphoses de l'Orient », *Clartés d'Orient*, actes du colloque de Paris VIII / Vincennes de juin 2002, dir. Jean-Nicolas Illouz et Claude Mouchard, Paris, Laurence Teper, 2004, p. 174.)

l'étape anglophone⁴⁷. Certes, on peut accuser Nerval, modeste angliciste, de négliger l'authenticité des données culturelles orientales mentionnées dans le cadre d'un écrit paratextuel marginal, dont la perfection serait nettement inférieure à celle du corps du texte du *Voyage*, objet quant-à-lui d'un éreintant travail de composition et de refonte⁴⁸. Toutefois, comme nous l'avons affirmé, de telles erreurs n'auraient pas été commises si la traduction coranique anglaise avait été plus explicite ni surtout si William Lane n'avait pas cru bon de manipuler le texte de son compatriote. Au reste, ainsi que nous avons envisagé de le montrer, ce sont bien ces blancs textuels, ces failles, ces crevasses qui, paradoxalement, révèlent le malaise occidental à mettre des mots sur le territoire du corps, de la femme et du désir. Symboliquement occultés, ces mots tabous semblent paradoxalement irradier en profondeur la matière du récit orientaliste.

Alors, Nerval serait-il passé à côté du sens profond du verset de cette sourate, essentielle en ce qui concerne la thématique du voile musulman ? Peut-être a-t-il en effet manqué le sens littéral de la lettre coranique. En revanche, c'est son rapport direct à la réalité du voile musulman *in situ* qui témoigne de son souci constant d'interroger les deux notions passées aux oubliettes du filtre des traductions fautives : *furjabûnna* « sexe féminin », et surtout '*awrat an-nisa*' : « zone de pudeur » féminine. L'amour humain, d'une part, peut-il être à la fois chaste et sensuel ? Comment, d'autre part, appréhender physiquement l'objet polymorphe du désir : terre, mère ou femme, sans le profaner, dans une oscillation pérenne entre dévoilement herméneutique et voilement sacralsant ? Fondamentalement donc, bien qu'il paraisse passer à côté de la lettre coranique, Nerval en interroge constamment l'esprit à travers son expérience de la réalité islamique⁴⁹, fût-ce à travers le filtre déformant de sa culture et de ses fantasmes. N'oublions pas, en effet, que durant près d'un an, notre auteur, bien plus que ses deux prédécesseurs littéraires majeurs en Orient Chateaubriand et Lamartine⁵⁰, est allé au plus près des réalités arabo-ottomanes : logeant dans le quartier cophte du Caire puis, à Constantinople, dans un caravansérail situé au cœur de l'orientale Stamboul, partageant donc jusqu'à un certain point le quotidien des autochtones. On aurait donc bien tort de ne voir dans son *Voyage en Orient* qu'un récit purement livresque et mythologique où l'attention prêtée à une culture musulmane strictement héritée d'un orientalisme de cabinet ne servirait que de dérivatif à l'initiation isiaque. Au contraire, avec l'acuité d'un regard que certains ont pu qualifier d'ethnologique, Nerval est à l'affût des correspondances : entre l'Orient et l'Occident, entre l'antiquité païenne et l'Islam.

⁴⁷ Rappelons encore une fois que nous n'analysons ici qu'une certaine projection phantasmagique européocentrée, non la réalité « authentique » du monde musulman.

⁴⁸ S'il avait tenu à éviter de se méprendre sur les textes en anglais, notre auteur aurait pu se référer à la traduction française du *Coran* par l'orientaliste Claude Savary, auteur dont Gérard de Nerval a pu consulter par ailleurs différentes publications. Bien qu'elle sous-traduise le verset coranique que nous évoquons et qu'elle s'avère incapable de traduire la séquence textuelle consacrée aux eunuques, la version française que nous citons ici et dont nous surlignons les passages relatifs aux concepts de *furjabûnna* (chasteté) et '*awrat an-nisa*' (intimité féminine) ne commet pas de contresens manifeste à propos de ces notions : « Ordonne aux femmes de baisser les yeux, de conserver leur **pureté**, et de ne montrer de leur corps que ce qui doit paraître. Qu'elles aient le sein couvert. Qu'elles ne laissent voir leur visage qu'à leurs maris, leurs pères, leurs grands-pères, leurs enfans, aux enfans de leurs maris, à leurs frères, leurs neveux, leurs femmes, leurs esclaves, leurs serviteurs (excepté ceux qui ne leur sont pas d'une absolue nécessité), et aux enfans qui ne savent pas **ce qu'on doit couvrir**. Qu'elles n'agitent point les pieds de manière à laisser apercevoir des charmes qui doivent être voilés. Ô fidèles ! Tournez vos cœurs vers le Seigneur, afin que vous soyez heureux. » Certes « chasteté » se traduit par l'évanescent « pureté », tandis que la « zone de pudeur » féminine est pudiquement transcrite par la périphrase « ce qu'on doit couvrir. », (Claude Savary, *Le Coran traduit de l'arabe, accompagné de notes, précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet, tiré des écrivains orientaux les plus estimés*, Paris, Dufour, 1782-83, p. 102.)

⁴⁹ Relevons à ce titre cette précision significative émise par l'historien et homme de lettres Abdolonyme Ubicini : « Le *Coran* embrasse (dans l'Islam) toutes les relations de la vie religieuse et civile de l'homme », *Lettres sur la Turquie*, Paris, Dumaine, 1853, p. 71.

⁵⁰ Chateaubriand a inauguré le genre du voyage en Orient moderne à dimension résolument autobiographique avec son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, (François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*, Paris, Le Normant, 1811.) Lamartine, suivant les traces de son glorieux aîné, publie son *Voyage en Orient* en 1835. (*Souvenirs, impressions, pensées et paysages, pendant un voyage en Orient, 1832-1833 ou Notes d'un voyageur*, Paris, Gosselin et Furne, 1835, 4 vol.)